

La MRC d'Arthabaska s'engage en faveur de l'aménagement d'un parc éolien sur son territoire

Victoriaville, le 29 mars 2023 – Lors de la séance ordinaire du Conseil du 29 mars, les élus de la MRC d'Arthabaska ont posé plusieurs gestes significatifs afin de faire progresser les démarches en faveur de l'établissement d'un parc éolien sur le territoire de la MRC.

La MRC a officiellement déclaré son intérêt à participer à titre de partenaire financier à un éventuel projet éolien, à rechercher des occasions de partenariats pour mener à bien le projet et à respecter les principes d'acceptabilité sociale qui est essentielle à la réussite du projet.

Les élus ont également confié la responsabilité du projet éolien au maire de Victoriaville, M. Antoine Tardif, afin qu'il dirige les initiatives pour faire avancer le dossier. M. Tardif et le directeur général de la MRC, M. Frédérick Michaud, iront d'ailleurs à la rencontre des citoyens ces prochaines semaines pour engager le dialogue au sujet de la transition énergétique annoncée par le gouvernement du Québec et les informer des importantes retombées d'un tel projet pour la communauté, s'il était implanté dans la région. « Le développement durable est dans l'ADN de notre région. Être en faveur de l'énergie renouvelable sur notre territoire est en parfaite adéquation avec cet objectif. Nous voulons pouvoir faire partie de la transition énergétique. C'est bon pour l'environnement en plus d'être des leviers social et économique exceptionnels. Dans ce processus, la MRC d'Arthabaska est soucieuse de maintenir le dialogue avec les municipalités, les citoyens, les agriculteurs et l'ensemble des parties prenantes intéressées », a déclaré M. Tardif.

Les élus du Conseil de la MRC ont choisi de confier le dossier du projet éolien au maire de Victoriaville étant donné sa riche expérience municipale et son rôle de vice-président de la Fédération québécoise des municipalités du Québec (FQM). Comme la FQM soutient activement les communautés ayant des projets éoliens en développement sur leur territoire, elle a développé au cours des dernières années une expertise certaine en lien avec ce type de projets. Les élus considèrent que M. Tardif saura faire avancer ce dossier dans l'intérêt de la communauté.

Au courant de la séance, un montant de 100 000 \$ a également été autorisé afin de pouvoir réaliser des études d'opportunités et recourir, notamment, à des spécialistes en fiscalité, en communication ainsi qu'aux services de la Fédération québécoise des municipalités qui accompagnera la MRC d'Arthabaska dans l'analyse d'un partenariat potentiel avec le promoteur. « Cette importante stratégie énergétique lancée par le gouvernement du Québec créera de la richesse dans les communautés qui auront su saisir l'opportunité qui leur est offerte. Sachant que les retombées financières se chiffreraient en millions de dollars, il nous apparaît judicieux d'investir maintenant pour nous positionner favorablement lorsque l'appel d'offres sera lancé », a indiqué M. Tardif.

Une stratégie énergétique panquébécoise qui pourrait profiter aux citoyens d'Arthabaska

Rappelons que le gouvernement du Québec a adopté en février un projet de règlement portant sur l'ajout d'un bloc de 1 500 mégawatts d'énergie éolienne. Hydro-Québec déposera d'ailleurs d'ici quelques jours un nouvel appel d'offres dans le but de sélectionner de nouveaux projets de parc éolien qui permettraient à la société d'État de conclure des contrats d'approvisionnement en électricité avant la fin de l'année 2023. La capacité éolienne du territoire de la MRC d'Arthabaska est estimée à 400 mégawatts et les redevances financières récurrentes qui découleraient d'une éventuelle entente profiteraient à toute la communauté. L'entreprise Boralex étudie toujours le potentiel éolien du territoire et les processus réglementaires sont en cours dans certaines municipalités afin de permettre d'encadrer tout éventuel projet dans la MRC.

– 30 –

Toute demande de la part des médias doit être acheminée à la soussignée.

Source : Catherine Lauzon

Directrice des communications

819 752-2444, poste 4302

catherine.lauzon@mrc-arthabaska.qc.ca